



isto

Un tourisme pour tous
durable et solidaire

APPEL À L'ACTION POUR UNE PRISE EN COMPTE EFFECTIVE DE LA DURABILITÉ SOCIALE AU SEIN DU TOURISME

..... ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

L'Organisation internationale du tourisme social (ISTO) réunit les acteurs œuvrant en faveur d'un Tourisme pour Tous, Durable et Solidaire et regroupe plus 180 organisations présentes dans 45 pays représentant des entités issues de l'Economie Sociale et Solidaire, des pouvoirs publics, des opérateurs privés ainsi que des institutions académiques et de recherche. ISTO a pour mission principale de favoriser l'égalité d'accès au tourisme pour le plus grand nombre et de promouvoir un tourisme privilégiant le service des personnes, des communautés et des territoires.

ISTO affirme aujourd'hui que le pilier de la durabilité sociale du tourisme constitue l'axe majeur de son développement durable, et le levier fondamental pour activer les deux autres piliers, économique et environnemental.

A l'approche des élections européennes, ISTO lance donc un appel à l'action pour une mise en œuvre effective de l'axe durabilité sociale au sein du tourisme ; c'est-à-dire la prise en compte par l'ensemble des parties prenantes, de l'impact sociétal et social de l'activité touristique pour les populations des lieux visités, les travailleurs du secteur ainsi que pour les visiteurs eux-mêmes dans une perspective de pérennité et de bien-être .

Cette prise en compte doit être mesurable et notamment se concrétiser par le développement d'indicateurs qui puissent servir aux décideurs politiques dans le but d'assurer un développement touristique équilibré dans toutes ses dimensions ainsi que des retombées positives pour toutes les parties prenantes.



isto

Un tourisme pour tous
durable et solidaire



L'importance d'avoir de nouveaux indicateurs pour la durabilité du tourisme

Le sujet de la durabilité du tourisme et de l'importance de mieux mesurer son évolution dans ses dimensions sociales, économiques, et environnementales est inscrit à l'agenda de l'Union européenne et se traduit dans un certain nombre de documents clés adoptés par les instances au cours des deux dernières années.

C'est le cas du **Parcours de Transition du tourisme** publié par la Commission européenne en février 2022 dans lequel sont présentées les mesures et les réalisations nécessaires pour accélérer les transitions écologique et numérique et améliorer la résilience de l'écosystème touristique.

Ce sujet fait également partie du **Programme européen pour le tourisme 2030** et des conclusions du Conseil de l'Union européenne adoptées le 1er décembre 2022. Le Conseil invite notamment la Commission à coopérer avec les Etats membres pour fournir des données statistiques consolidées sur le tourisme comprenant des indicateurs relatifs à la durabilité sociale, économique, culturelle et environnementale.

Lors de la Présidence espagnole du Conseil de l'UE, les ministres du tourisme se sont aussi positionnés sur ce sujet avec l'adoption le 31 octobre 2023 de la **Déclaration de Palma : La voie vers la durabilité sociale du tourisme au sein de l'UE.**

Enfin, il est utile de souligner qu'à l'échelle internationale, l'ONU a adopté le 8 mars 2024 une nouvelle **Norme mondiale pour mesurer la durabilité du tourisme** et que ce cadre statistique est devenu dès lors, le cadre de référence au niveau international pour mesurer le tourisme dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.



isto

Un tourisme pour tous
durable et solidaire



Le développement d'indicateurs de durabilité sociale du tourisme

Considérant que le développement d'indicateurs sur la durabilité du tourisme est au cœur des préoccupations de l'UE et de nombreux Etats membres et qu'ils sont d'autant plus nécessaires pour mesurer certains phénomènes que les statistiques actuelles ne permettent pas de rendre compte, l'un des enjeux consiste à étudier comment, de façon concrète, il est possible d'accélérer la mise en place de ceux-ci.

Dans le cadre des travaux menés par le Groupe d'experts, composés de plusieurs acteurs reconnus de l'écosystème touristique européen, pour la mise en œuvre du Parcours de Transition du tourisme mais aussi de travaux menés par d'autres organisations, un des constats a été que le pilier social de la durabilité est sans doute le moins bien documenté, d'où la nécessité d'investir dans la recherche et de s'appuyer sur des expérimentations.

La durabilité sociale du tourisme, telle que l'a définie ISTO[1], s'articule autour de 5 grands axes présentant des critères d'évaluation pour les populations résidentes, les travailleurs en tourisme, les visiteurs, le secteur opérationnel du tourisme et les pouvoirs publics.

Qu'il s'agisse du degré d'acceptabilité sociale par la population de l'activité touristique, des conditions d'accueil pour les travailleurs saisonniers ou encore de la non-participation aux activités touristiques et du degré d'accessibilité des sites touristiques pour/à tous ; voilà autant de phénomènes qui requièrent des indicateurs communs et comparables afin d'établir comment le tourisme peut contribuer au développement durable dans son ensemble.

[1] L'Organisation internationale du tourisme social (ISTO) a présenté en novembre 2023 un texte de référence auxquels plusieurs acteurs et régions européennes ont contribué. Intitulé « Addendum de Bruxelles – Pour une durabilité sociale du tourisme.



isto

Un tourisme pour tous
durable et solidaire

3 Propositions d'actions

Compte tenu des éléments présentés et de l'impact positif que pourrait avoir le développement d'indicateurs de durabilité sociale du tourisme pour accélérer la double transition digitale et écologique, **il est demandé aux institutions européennes d'appuyer les initiatives et projets pilotes pour le développement et la mise en œuvre d'indicateurs de durabilité sociale du tourisme** ayant les objectifs suivants :

- **prioriser certains indicateurs** de durabilité sociale et identifier la façon de les mesurer sur la base de critères et données utilisés dans différents Etats membres et régions de l'UE ;
- **tester avec quelques Etats membres et régions pilotes** de l'UE l'implantation de ces indicateurs sur une période définie ;
- suivre, utiliser et s'imprégner des travaux faits par d'autres institutions internationales pour intégrer la meilleure méthode pour mesurer ces indicateurs ;
- procéder à une **analyse comparative des indicateurs** dans une perspective d'évolution ;
- fournir des **recommandations** à la Commission européenne et au Groupe d'expert (T4T) dans le cadre du Parcours de transition du tourisme ;
- diffuser l'information périodiquement sur les actions menées dans le cadre d'un **rapport sur les tendances et politiques** en matière de durabilité sociale du tourisme au sein de l'UE.